

INVITATION

Le Maire de la Ville de PERTUIS et son Conseil Municipal,

Les Anciens Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc ,
Théâtre des Opérations à l'Extérieur, Veuves de Guerre,

Les Anciens Combattants du Canton de PERTUIS,

Les Anciens Déportés et Résistants,

Les Médaillés Militaires,

Le Souvenir Français,

Les Français d'Afrique du Nord et leurs Amis du Sud Luberon

Terre de soleil,

Les Sous-officiers de Réserve,

ont l'honneur d'inviter les membres des Associations Patriotiques, ainsi que les Autorités civiles et religieuses, le personnel enseignant, les enfants des écoles, collégiens et lycéens, les organismes officiels et la population à assister à la cérémonie commémorative de

la Victoire du 8 Mai 1945

dont vous trouverez ci-joint le programme.

En raison des travaux et de la Foire aux Fleurs le cortège empruntera un itinéraire légèrement modifié.

Roger PELLENC

Maire



PJ : Programme



COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le programme s'établit comme suit :

10 h 00 : **Messe en l'Eglise St Nicolas** célébrée à l'initiative des Anciens Combattants Prisonniers de guerre et des Anciens Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, T.O.E, Veuves de Pertuis,

10 h 50 : Sur le Parvis de l'Eglise :
Accueil par Monsieur Roger PELLENC, Maire de Pertuis, des différentes autorités civiles et militaires :

11 h 10 : **Formation du cortège dans l'ordre suivant :**

- Voiture de Police en ouverture
- Les enfants des écoles,
- L'Harmonie Durance-Luberon
- Les Porte-drapeaux
- Monsieur le Maire et les autorités civiles et militaires
- Les Adjointes et les élus du canton de Pertuis et le Conseil Municipal
- Suivi des représentants des Associations et de la population.

Le cortège empruntera le circuit suivant légèrement modifié en raison des travaux et de la Foire aux Fleurs :

- Rue Voltaire
- Place du 4 septembre
- Rue de Croze
- Boulevard Victor Hugo
- Cours de la République côté pair
- Avenue de la Liberté
- Esplanade de la Liberté

11 h 30 : Au Monument aux Morts :

- Accueil des personnalités
- Présentation du dispositif et de la cérémonie
- Lecture des différents messages par les associations patriotiques
- Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, auprès du Ministère de la Défense par Monsieur le Maire
- Sonnerie aux Morts
- La Marseillaise
- Salutation des autorités aux porte-drapeaux et délégations
- Fin de la cérémonie
- Vin d'honneur offert par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal

